



CC Sauer-Pechelbronn (Siren : 200013050)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Durrenbach
Arrondissement	Haguenau
Département	Bas-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/12/2007
Date d'effet	24/12/2007

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean-Marie HAAS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAISON DES SERVICES ET DES ASSOCIATIONS
Numéro et libellé dans la voie	1 Rue d'Obermatt
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	67360 DURRENBACH
Téléphone	
Fax	
Courriel	info@sauer-pechelbronn.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	18 218
Densité moyenne	92,09

Périmètre

Nombre total de communes membres : 24

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
67	Biblisheim (216700377)	350
67	Dieffenbach-lès-Woerth (216700930)	356
67	Durrenbach (216701102)	1 117
67	Eschbach (216701326)	952
67	Forstheim (216701417)	580
67	Froeschwiller (216701474)	542
67	Goersdorf (216701607)	1 148
67	Gunstett (216701771)	704
67	Hegeney (216701862)	394
67	Kutzenhausen (216702548)	915
67	Lampertsloch (216702571)	737
67	Langensoultzbach (216702597)	939
67	Laubach (216702605)	317
67	Lembach (216702639)	1 654
67	Lobsann (216702712)	648
67	Merkwiller-Pechelbronn (216702902)	987
67	Morsbronn-les-Bains (216703033)	755
67	Niedersteinbach (216703348)	147
67	Oberdorf-Spachbach (216703413)	370
67	Obersteinbach (216703538)	243
67	Preuschdorf (216703793)	962
67	Walbourg (216705111)	1 132
67	Wingen (216705376)	461
67	Woerth (216705509)	1 808

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 33

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
- Chauffage urbain
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
Sanitaires et social
- Action sociale
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Organisation des transports urbains
<i>2°) Amélioration de la mobilité, transports et accès aux activités et services - Etudes et animation de programmes d'actions, études de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipements nécessaires à l'amélioration de la mobilité et à l'accès aux activités et services . les études et l'animation des programmes qui contribuent à assurer les dessertes en transports à la demande ou collectifs de l'ensemble du périmètre communautaire, ainsi que l'acquisition des véhicules et autres matériels nécessaires . ainsi que les nouveaux équipements préalablement inscrits dans des schémas actualisés qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en œuvre, approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.</i>
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
- Etudes et programmation
Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Tourisme

- Thermalisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Infrastructures

- Pistes cyclables

Création, aménagement et entretien de voies routières, cyclables, piétonnes et d'itinéraires touristiques. Sont d'intérêt communautaire les voies inscrites à un schéma actualisé qui en précise la localisation, les modalités d'implantation et de mise en œuvre, approuvé par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée. Le schéma comprend : la voirie de desserte des zones ou équipements économiques et touristiques ou de service d'intérêt communautaire, du point de jonction entre la voirie communale, ou départementale, et la zone où l'équipement réalisé ou pressenti. la rue de Willenbach à Merkwiller de la route de Woerth au droit de l'accès sud-est de l'usine d'ISRI (parcelle 315) les voies routières, d'intérêt touristique situées hors agglomération et reliant : Froeschwiller à Woerth par Elsasshausen, Froeschwiller à Lembach par Langensoultzbach et Mattstall, L'étang du Fleckenstein à Petit-Wingen par le col du Litschhof, La Rue de la Source Héliions II à Merkwiller, Preuschdorf et Lampertsloch. Création, gestion et entretien de la promenade thermale le long de la RD 27 sur le ban communal de Durrenbach, depuis le carrefour avec la RD 86 jusqu'au carrefour de la RD 286. La compétence concerne les travaux d'aménagement et d'entretien de la bande de roulement ou de circulation, ainsi que les aménagements de sécurité, de signalisation inscrit à un bordereau communautaire standard préétabli. Les coûts supplémentaires induits par des modifications éventuelles souhaitées par les communes (projet d'aménagement urbain communal) seront à la charge de ces dernières. Création, aménagement et gestion des itinéraires de circulations cyclables et piétonniers, hors agglomération. Sont d'intérêt communautaire les itinéraires de circulation inscrits au schéma des circulations douces, actualisé par délibération du conseil communautaire, annexé au présent document, chaque itinéraire faisant l'objet d'une délibération spécifique du conseil communautaire définissant le tracé exact et le type d'aménagement à réaliser, y compris l'itinéraire Lembach ? frontière allemande (Hirschthal) via Tannenbruck (intersection RD3-RD925) intégré dans le schéma des circulations douces La compétence concerne les travaux d'aménagement et d'entretien de la bande de roulement ou de circulation, ainsi que les aménagements de sécurité, de signalisation inscrit à un bordereau communautaire standard préétabli. Les coûts supplémentaires induits par des modifications éventuelles souhaitées par les communes seront à la charge de ces dernières.

Autres

- Acquisition en commun de matériel

- NTIC (Internet, câble...)

- Etude, gestion et animation de programmes relatifs aux technologies de l'information et de la communication. les études et l'animation des programmes intéressant l'ensemble du périmètre communautaire. la création et la gestion des infrastructures qui contribuent à assurer les dessertes de l'ensemble du périmètre communautaire. la mise en place et la gestion d'un système d'information géographique (SIG) concernant l'ensemble du périmètre communautaire. ainsi que les nouveaux équipements préalablement inscrits dans des schémas actualisés qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en œuvre - qui approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
67	SYNDICAT MIXTE DE LA REGION DE SOULTZ SOUS FORETS (256702408)	SM fermé	33 004
67	SYNDICAT MIXTE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE MOSELLE (256701152)	SM ouvert	1 107 725
67	SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DU NORD DU BAS RHIN	SM fermé	93 748
67	SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE L'ALSACE DU NORD (256703075)	SM fermé	156 189

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)